

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 28 avril 2014 modifiant l'arrêté du 14 septembre 2012 portant désignation des membres de la Commission nationale de la sécurité de la navigation de plaisance

NOR: DEVT1408999A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 28 avril 2014, l'arrêté du 14 septembre 2012 susvisé est modifié comme suit :

Représentants des organisations syndicales des gens de mer les plus représentatives sur le plan national :

M. Schellino (Jean Claude), en remplacement de M. Ferroni (Philippe), Union fédérale maritime CFDT, suppléant.